

**Conseil d'administration  
Séance du 11 décembre 2023**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 79/2023	QUESTIONS FINANCIERES
	Politique et Charte Achat

DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION D'UNE POLITIQUE ET D'UNE CHARTE ACHAT DE  
L'UNIVERSITE JEAN MONNET

Considérant l'opportunité, pour l'Université de se doter d'une politique achat afin de consolider ses pratiques et d'accentuer sa stratégie.

Considérant que le volume financier de l'achat, au sein de l'Université, représente 30 à 40 millions chaque année, soit un minimum de 18 à 20 % du budget. L'achat constitue, de ce fait, un levier majeur des actions de l'Université.

Considérant que la politique achat a pour but de décliner la politique générale de l'Université, faisant de l'achat un acte stratégique. Ainsi, peuvent être poursuivis des objectifs de développement durable tant sur le volet social que sur le volet environnemental- via des achats à des entreprises des milieux adapté (insertion) et protégé (handicap) ou via des impératifs ou de critères de choix écologiques.

Considérant, en complément, la pertinence d'une charte des achats permettant d'assurer une bonne connaissance tant par les agents de l'Université que par ses fournisseurs des règles éthiques lié à l'achat public.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré

## ADOPTE

Article 1 : La Politique Achat, qui constitue la déclinaison de la politique de l'Université : au service des Etudiants, en faveur de la qualité, du développement durable (handicap et insertion) et de la Responsabilité Sociétale.

Elle vise une juste réponse aux besoins afin de dégager les marges de manœuvres nécessaires au financement du fonctionnement de l'Université et à ses nombreux projets.

Article 2 : La Charte des Achats : engage les acteurs de l'Université participant à l'Achat : services utilisateurs, enseignants chercheurs et les fournisseurs.

Elle rappelle les règles de déontologie parfois méconnues, permettant de protéger les agents des risques liés aux marchés publics.

Elle engage les fournisseurs potentiels et retenus sur des bonnes pratiques dans leur lien avec l'Université.

A Saint-Etienne le 12 décembre 2023  
Le Président du Conseil d'Administration,  
Président de l'Université,

Florent PIGEON

POUR : 28

CONTRE : 0

ABST : 0